

Société Anonyme au Capital Social de 153.680.600,00 de Dirhams

Siège Social : Zénith Rabat - Angle Rocade de Rabat et rue Ait Malek - Bâtiment C -Souissi- Rabat RC n° 68145

#### AVIS DE REUNION

Messieurs les actionnaires de la société Royale d’Encouragement du Cheval, société anonyme au capital de153.680.600 dirhams sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, qui se tiendra au Ministère de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts à Rabat le :

#### LUNDI 10 JUILLET 2023 à 14 : 00 HEURES

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

* Lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur les comptes de l’exercice clos au 31 Décembre 2022, approbation desdits comptes ;
* Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
* Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l’article 56 de la Loi 17.95 telle que modifiée et complétée ;
* Approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l’exercice 2022 ;
* Affectation des résultats ;
* Prise Acte de fin de mandat d’un Administrateur ;
* Nomination de nouveaux Administrateurs ;
* Changement du Représentant de l’Etat Actionnaire ;
* Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;
* Pouvoirs à conférer.

**Modalités de vote à l’Assemblée Générale**

Les actionnaires présents à l’Assemblée Générale participent en leur nom propre, au vote du projet des résolutions qui leur sont soumises. Ils peuvent également participer à ce vote au nom des actionnaires représentés, suivant les modalités ci-après définies.

**Vote par procuration** *:* Les actionnaires qui ne peuvent pas participer à cette Assemblée, peuvent se faire représenter par une autre personne en procédant à la signature d’un pouvoir dont le modèle le sera remis avec la lettre de convocation ou peut être téléchargé sur le site internet de la SOREC [www.sorec.ma](http://www.sorec.ma). La procuration doit être soit envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre accusé, à la SOREC à Zénith Rabat-Angle Rocade de Rabat et rue ait Malek, Bâtiment C Souisi – Rabat, deux (2) jours au moins avant la réunion de l’Assemblée Générale.

**Le Conseil d’Administration**